



Claude Thélot

Conseiller-maître à la Cour des Comptes
Président de la Commission du débat sur l'avenir de l'école

Donner à la jeunesse une capacité d'innovation

Ce 24 mars représentait une date symbolique pour Claude Thélot, l'invité d'honneur de ce petit déjeuner du **club Lamennais** consacré à « la réforme de l'école » et aux sciences, présidé par Noël Clavelloux, président du **Conseil national et des Scientifiques et France**, et animé par François Gervais, rédacteur en chef de la lettre **Horizons politiques**. En effet, par pur hasard – mais le hasard fait bien les choses –, c'est précisément ce 24 mars que les députés et sénateurs ont définitivement adopté la loi Fillon, jugée « faible » par notre hôte qui a présidé, de septembre 2003 à octobre 2004, la Commission nationale du débat sur l'école. Ce qui a donné lieu au fameux « rapport Thélot » qui figurera peut-être un jour au Panthéon de l'Éducation nationale à côté du prestigieux « rapport Langevin-Wallon ». Ce grand commis de l'État, qui a réservé au **club Lamennais** l'une de ses dernières interventions sur le thème de l'école, a été de bout en bout passionnant. Il a séduit l'assistance qui comptait – une fois n'est pas coutume – beaucoup de femmes. Cela lui a donné l'occasion de souligner que le « principal problème de



Noël Clavelloux et Claude Thélot.

notre XXI^e siècle » réside, selon lui, dans « le décalage qui s'est produit dans tous les pays du monde entre une réussite plus grande des filles à l'école et une non-reconnaissance de cette réussite dans le monde du travail » !

L'essentiel de la discussion a naturellement tourné autour de l'école et de la formation des jeunes aux sciences. D'entrée de jeu, Claude Thélot a posé le problème : la « vraie ligne » sur laquelle les sociétés et, du coup, leurs systèmes éducatifs sont en concurrence, c'est de

donner à la jeunesse « une capacité d'innovation et de découverte ». De ce point de vue, l'école est devenue centrale. L'objectif de toutes les sociétés développées est d'élever le niveau de formation de leur jeunesse. Et, de ce point de vue, les sciences ont, selon lui, un rôle capital à jouer. « Il se trouve – et cela sera vrai encore dans trente ans – que l'un des axes principaux de la concurrence est constitué par les sciences », a-t-il insisté avant de présenter un « état des sciences dans le système éducatif » et quelques pistes d'évolution pour une meilleure prise en compte du « monde réel » à travers les sciences dans notre société.

L'intérêt à pousser les sciences

Claude Thélot a estimé qu'il faut s'orienter davantage vers l'enseignement des sciences. Il y a cinquante ans encore, le prestige de la France résidait dans sa langue, ses lettres et sa diplomatie (en 1815, le traité de Vienne a été rédigé en français). Aujourd'hui, la concurrence mondiale passe par les sciences. Il faut être beaucoup plus attentif qu'autrefois à former une « élite scientifique de qualité » dans notre pays. L'ensemble des élèves a intérêt lui aussi à s'orienter davantage vers les sciences pour deux raisons principales qui ressortent, selon lui, de l'éducation et de la socialisation.

L'observation et l'expérimentation scientifiques ouvrent la voie à la discussion et à des réflexions rationnelles. « Il faut susciter l'habitude de la discussion démocratique et rationnelle », affirme le conseiller-maître à la Cour des Comptes. Ainsi donc, selon lui, « les sciences sont une meilleure discipline que d'autres pour contribuer à former des citoyens et à leur donner l'habitude d'échanger des arguments et non des coups ». Les sciences deviennent aussi capitales pour apprendre le monde réel à toute une nouvelle génération. « La jeunesse de notre pays est la première à être socialisée en partie par le virtuel et l'écran. Les sciences, beaucoup plus que les mathématiques, peuvent donner l'idée de ce qu'est le monde réel », précise-t-il.



Repenser l'enseignement scientifique

Pour le président et rapporteur de la Commission nationale sur l'école, « les sciences sont mal enseignées ». Dans le primaire, très peu de professeurs d'école s'estiment compétents en sciences et beaucoup d'entre eux renoncent ou ne savent pas s'y prendre. Dans le secondaire, les professeurs « patentés » enseignent les sciences, en gros, comme des « sous-maths », ajoute-t-il. Notre enseignement donne trop d'importance au « tableau noir » et aux formules. Il y a, enfin, un problème de conception générale de la science. Nos enseignants en sciences sont les seuls, d'après Claude Thélot, à penser que « les sciences permet-

tent de comprendre l'univers. La plupart des enseignants des sciences dans les autres pays considèrent que les sciences sont faites pour vivre, gérer et se débrouiller dans l'univers et non pas pour le comprendre », insiste-t-il. C'est une conception globale qui, selon lui, donne trop d'importance, chez nous, à la théorie. Les programmes sont trop lourds, ils font souffrir les enseignants et les élèves. Bref, tout cela est trop ambitieux et trop théorique. Une évaluation des professeurs s'imposerait !

Pour attirer les jeunes vers les sciences, il convient, affirme-t-il, de mettre davantage en avant « l'idée du monde réel », de mettre en évidence des réussites et faire admettre que les sciences permettent de « vivre mieux ». Il conviendrait aussi de changer les pratiques éducatives en les orientant davantage vers l'observation réfléchie et l'expérimentation, et d'offrir – une fois le « socle commun » acquis – un système éducatif plus structuré « par les goûts, les besoins et les talents ».

Claude Thélot regrette que notre système éducatif soit un « système d'offres » qui ne répond pas toujours aux demandes. Il a cité l'exemple de jeunes élèves orientés, à la fin de la troisième vers une filière professionnelle, non pas celle qu'ils voudraient emprunter, mais... là où il y a de la place. En clair, il faudrait créer « un lycée plus orienté vers la satisfaction de la demande », et développer davantage l'alternance. Il rappelle qu'il avait proposé une rémunération des études « professionnelles » et que cela n'a pas été retenu par le gouvernement. « Il a eu tort, car, sans cela, il ne peut pas tenir de discours sur la valorisation professionnelle », affirme-t-il.

Loi Fillon : un texte « faible »...

Interrogé sur son appréciation de la loi Fillon votée le jour-même par les députés et les sénateurs, Claude Thélot n'a pas caché que ce projet était « évidemment très éloigné » de son rapport « en dépit de ce que dit partout le ministre (François Fillon). C'est un texte, à mon avis, faible », a-t-il tranché.

Il s'est félicité toutefois de ce que la loi n'empêche pas d'enclencher une réforme de l'éducation dans les quinze ans... « Elle n'y incite pas beaucoup non plus », a-t-il reconnu. Il a émis un doute en particulier sur la liberté pédagogique érigée en article de la loi à statut légal ce qui peut être, selon lui, une source de difficultés.

« C'est très difficile dans notre pays de réformer ce qui touche à la jeunesse, et le chef de l'État est obsédé par la nécessité de ne pas mettre les jeunes dans la rue. Il en fait même l'alpha et l'oméga de sa politique. Mais, ce sont les politiques qui ont toute la responsabilité, et je comprends leur préoccupation », a-t-il conclu. On n'en attendait pas moins de la part d'un homme qui a consacré, comme il le dit lui-même, « sa carrière au service de l'État ».